



AIDE MÉMOIRE | GESTION DE CAS – QUOI FAIRE

Contacts considérés à risque faible

Un membre (adulte ou jeune) de votre club a été en contact avec une personne testée positive. Le membre n'a pas de symptôme.

- Surveiller l'apparition de symptômes jusqu'à 14 jours après
- Transmettre, aux parents et tuteurs, la lettre « COVID – Risque faible

Contacts considérés à risque modéré ou élevé

Un membre (adulte ou jeune) de votre club a été en contact avec une personne testée positive et le membre a des symptômes. Un membre (adulte ou jeune) a été testé positif.

- Isoler la personne si elle est présente dans vos locaux
- Suspendre les activités de votre club pour au moins 14 jours
- Transmettre, aux parents et tuteurs, la lettre « COVID – Risque modéré ou élevé
- Informer le gestionnaire des lieux de vos rencontres
- Informer la direction du Mouvement 4-H → agnac@clubs4h.qc.ca